



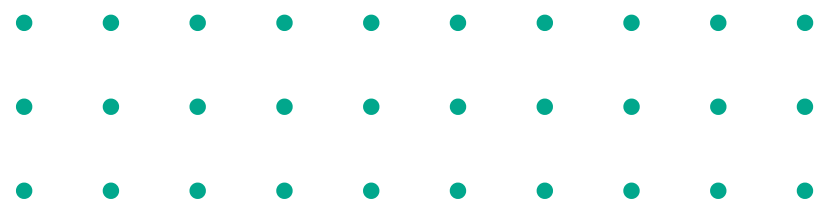
CHARTRE RSE

Edition Janvier 2024

VISION RSE

C-Ways assume et souhaite réduire sa dissonance cognitive, miroir de celle de son époque : imaginer des solutions pour nos clients afin de soutenir leur développement dans un Monde qui ne peut supporter davantage de croissance matérielle. Conscients de l'impact des activités humaines sur la planète, en particulier à travers le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité, C-Ways aspire à jouer un rôle de pionnier pour limiter son impact et soutenir ses partenaires et clients dans leur trajectoire de transition. Attentives et concernées, nos équipes participent donc activement à la recherche de solutions face aux bouleversements socio-culturels, écologiques et économiques de notre temps.

Ainsi, C-Ways s'engage résolument à ce que ces solutions soient toujours plus respectueuses des personnes et de notre environnement, pour imaginer et construire les bases d'un nouveau modèle de société. Enfin, l'approche de C-Ways place la confiance en l'humain au cœur de son organisation. Celle-ci favorise autant la diversité des parcours que le respect des singularités. L'exigence d'exemplarité dans nos méthodes et nos travaux fondamentalement scientifiques, ainsi que la transparence avec nos clients, partenaires et collègues sont les valeurs communes à tous les collaborateurs.



VALEURS ET RESPONSABILITÉ

Chaque collaborateur de C-Ways partage l'intégralité de nos valeurs que sont la culture du service, la curiosité intellectuelle, l'éthique professionnelle, la rigueur et l'engagement.

Chez C-Ways, chacun est engagé et responsable vis-à-vis de l'entreprise et de l'ensemble de ses collègues, partenaires, fournisseurs et clients. Notre responsabilité s'articule autour de 4 notions : le professionnalisme, le respect et la déontologie en addition de l'engagement de qualité dans l'exercice de nos missions.



SOMMAIRE

I. SOCIAL

<i>1.1 Egalité, diversité, inclusivité</i>	05
<i>1.2 Environnement professionnel</i>	06
<i>1.3 Ethique déontologique & transparence</i>	07
<i>1.4 Communication & formation</i>	08
<i>1.5 Santé & bien-être</i>	09

II. ENVIRONNEMENTAL

<i>2.1 Sensibilisation & actions transverses</i>	10
<i>2.2 Energie</i>	11
<i>2.3 Mobilité</i>	12
<i>2.4 Alimentation & déchets</i>	13

III. SOCIETAL

<i>3.1 Solidarité</i>	14
<i>3.2 Relations fournisseurs</i>	15
<i>3.3 Relations clients</i>	16



1. SOCIAL

1.1 Égalité, diversité, inclusivité

C-Ways considère les enjeux d'égalité, d'inclusivité et de diversité comme primordiaux et sources de créativité et d'innovation pour l'entreprise.

- C-Ways s'engage à déployer une politique de recrutement sans discrimination (genre, orientation sexuelle, âge, situation de handicap...).
- A ancienneté et compétences équivalentes, seront garantis l'égalité salariale ainsi que l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes à chaque instant de la carrière.
- De même, nous assurons un climat inclusif à toutes orientations ou identités de genre.
- L'ensemble des collaborateurs s'engagent à lutter contre tous les types de discriminations (homophobie, racisme, contre le handicap...).
- Enfin, nous affirmons prendre en compte les idées et propositions de chacun, en favorisant la créativité au sein des équipes.

Concrètement :

- **Publication des indices de masses salariales ainsi que l'indice d'augmentation salariale annuelle par genre.**
- **Répartition des responsabilités au sein des employés concernant l'organisation des événements d'entreprise (séminaire, C-Tech....).**

1. SOCIAL

1.2 Environnement professionnel

Conscient de la place de l'entreprise dans la vie de ses employés, C-Ways souhaite leur offrir le meilleur environnement de travail.

- Les membres des équipes de C-Ways sont tous impliqués à un degré égal dans le collectif. Chaque collaborateur considère comme important de coopérer et de s'entraider autant que possible et d'entretenir des relations bienveillantes. Cela passe par l'écoute des besoins ou des difficultés de chacun et un engagement à apporter à chaque collègue l'appui nécessaire à son épanouissement professionnel.
- Les collaborateurs s'attachent à respecter le travail de chacun, limiter les bruits et les odeurs dans les locaux et à se respecter les uns les autres.
- Les collaborateurs doivent contribuer à la propreté et au rangement des locaux quotidiennement, de manière à créer un cadre et une ambiance qui convienne à tous.
- C-Ways considère que la complémentarité des compétences et des personnalités est une richesse pour son développement et une opportunité pour sa compétitivité. Ainsi, chaque collaborateur doit voir son travail reconnu à sa juste valeur. Tout en gardant une nécessaire liberté de signaler et d'encourager des voies de progrès, chacun doit s'attacher à valoriser chez l'autre la qualité du travail réalisé, l'investissement personnel et les efforts accomplis.



Concrètement :

- **Réalisation de deux entretiens individuels avec chaque employé chaque année.**
- **Mise à disposition de casiers individuels.**
- **Organisation de Clean-Day bimensuels.**



1. SOCIAL

1.3 Déontologie & transparence

Concrètement :

- **Présentation aux collaborateurs de la Business Review et des chiffres d'activité de l'entreprise au moins 3 fois par an.**
- **Obligation de citer l'ensemble des sources primaires dans les livrables.**

C-Ways croit que la déontologie et la transparence sont des valeurs essentielles pour établir des relations de confiance avec nos clients, nos partenaires et nos employés.

- C-Ways s'engage à respecter les normes éthiques les plus élevées dans toutes ses interactions professionnelles, en veillant à l'intégrité et à la transparence des méthodes et livrables transmis à ses parties prenantes.
- De même, chaque collaborateur s'engage à promouvoir une culture de transparence, en reconnaissant que celle-ci est essentielle pour établir des relations de confiance, favoriser la communication ouverte et maintenir des pratiques professionnelles éthiques au sein de l'entreprise.



1. SOCIAL

1.4 Communication & formation

Le développement et la diffusion des compétences, en particulier grâce au partage des savoirs est essentiel au développement de l'entreprise.

- Un espace positif, apaisé et constructif repose notamment sur la communication. Une communication fluide est une communication qui doit être à la fois ascendante, descendante et horizontale. Chacun chez C-Ways s'engage à communiquer les informations utiles et nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. C-Ways s'engage par ailleurs à favoriser les échanges directs. C-Ways s'engage enfin à créer un espace de discussion et de communication accessible à tous.
- C-Ways propose régulièrement des formations internes et collectives dans un objectif de diffusion des bonnes pratiques et de formation des collaborateurs.

Concrètement :

- Mise en place d'un tableau d'affichage libre au sein des locaux pour accentuer la communication.

- Mise à disposition d'outils digitaux afin de favoriser la communication des équipes dans leurs différents projets et missions (Teams, Whatsapp...).

-Partage des connaissances lors des ateliers C-Smart (conseil) et C-Tech (technique) organisés plusieurs fois par an ainsi que pendant les Monthly meetings tous les premiers lundis du mois.



1. SOCIAL

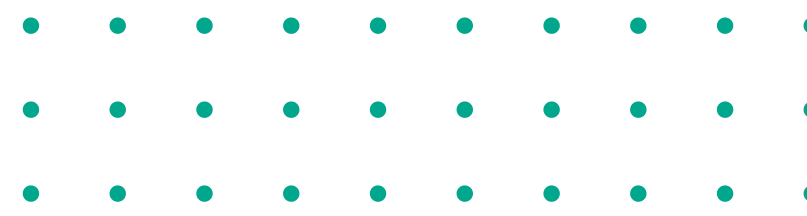
1.5 Santé & bien-être

Le bien-être et la qualité de vie au travail sont des sujets dont C-Ways se saisit, soucieux de maintenir de bonnes conditions de travail à long terme.

Concrètement :

- Possibilité de réaliser 40% du temps annuel en télétravail, y compris en dehors du domicile.
- Allocation d'un budget de 600 euros/collaborateur pour l'achat d'équipements pour le télétravail
- Remboursement de 10% des abonnements annuels de sport (dans la limite de 50€ par salarié et par an).
- Organisation d'un séminaire annuel hors les murs, de deux journées de cohésion C-Day ainsi qu'un événement à Noël.
- Sondage annuel sur la qualité de vie au travail

- C-Ways est une entreprise qui considère que l'équilibre travail / vie privée est primordial au bien-être et à l'efficacité de ses équipes.
- Le cabinet accorde une importance particulière à la santé des collaborateurs, en leur fournissant des accès facilités à la pratique sportive et en leur permettant de télétravailler dans des conditions optimales.
- Afin de favoriser la cohésion et l'esprit d'équipe, C-Ways propose des temps dédiés à la création d'un esprit collectif.



2. ENVIRONNEMENTAL

2.1 Sensibilisation & actions transverses

Conscients de l'impact des activités humaines sur la planète, en particulier à travers le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité, C-Ways aspire à jouer un rôle de pionnier pour limiter son impact environnemental.

- C-Ways s'engage à réduire son impact environnemental en mettant en place une démarche de mesure, réduction et suivi de l'évolution de son empreinte carbone. L'ensemble des collaborateurs sont impliqués tout au long de cette démarche.
- C-Ways s'engage à former l'ensemble de ses collaborateurs à la Fresque du Climat afin que chacun d'entre eux puisse comprendre le changement climatique à partir des données scientifiques du GIEC.

Concrètement :

- Recrutement d'un collaborateur pour travailler sur l'impact environnemental de C-Ways.
- Organisation de sessions de formation à la Fresque du Climat pour tous les nouveaux employés.
- Réalisation du Bilan Carbone 2022 (scopes 1,2 & 3).
- Organisation d'ateliers de définition d'objectifs de réduction et de brainstorming d'actions à mettre en place avec l'ensemble des collaborateurs.
- Définition et mise en place d'un plan d'action sur trois ans à l'horizon 2025.

Objectifs de réduction de l'empreinte carbone de C-Ways:

	2022	2025	2030
Objectif de réduction	Référence	- 30%	- 50%
-	-	-	-
Empreinte carbone de C-Ways	2,2 tonnes CO2e/ collaborateur	1,5 tonnes CO2e/ collaborateur	1,1 tonnes CO2e/ collaborateur

2. ENVIRONNEMENTAL

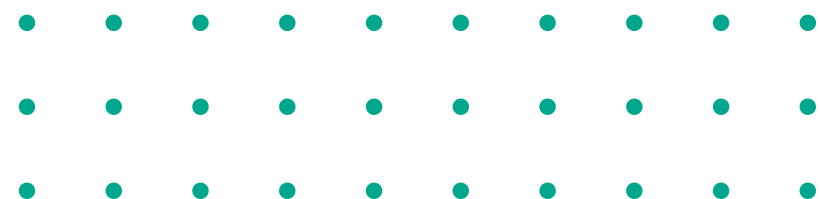
2.2 Energie

L'entreprise accorde une importance à protéger les ressources énergétiques communes pour préserver le futur.

- Les salariés contribuent à modérer la consommation d'énergie liée au chauffage et à limiter le gaspillage énergétique au sein des locaux.
- C-Ways met en place des systèmes de réduction d'énergie dans ses bureaux.

Concrètement :

- **Maintien à 20°C maximum en hiver de la température des locaux.**
- **Achats d'équipements électriques basse consommation.**
- **Extinction des lumières et des écrans durant la nuit et le week-end.**
- **Installation de minuteurs pour éteindre automatiquement les autres appareils informatiques durant la nuit.**



2. ENVIRONNEMENTAL

2.3 Mobilité

C-Ways souhaite diminuer durablement l'impact carbone des déplacements en agissant sur tous les trajets de ses collaborateurs.

- Concernant les déplacements professionnels, l'ensemble des collaborateurs privilégient les modes de transports les moins impactant pendant les déplacements professionnels (train, transports en commun, mobilité douce). De plus, chacun s'engage à ne pas prendre l'avion dans le cadre de ses déplacements professionnels.
- Concernant les déplacements domicile travail, C-Ways facilite financièrement les trajets bas-carbone grâce au Forfait Mobilité Durable.
- Concernant les déplacements personnels, C-Ways encourage activement la mobilité bas-carbone et l'évolution des imaginaires collectifs sur le voyage en permettant temporellement à ses employés de privilégier le train pour leurs voyages.



Concrètement :

- Aucun déplacement professionnel n'est réalisé en avion à partir de 2023.
- Remboursement uniquement des taxis et VTC via les options "Green" (véhicules hybrides ou électriques).
- Remboursement à hauteur de 50% du Pass Navigo (y compris les mois sans activité professionnelle, pour les salariés à temps partiel et lors des jours de télétravail).
- Prise en charge de 50% des frais liés aux modes de déplacements domicile travail bas-carbone dans le cadre du Forfait Mobilité Durable (FMD) pour l'ensemble des collaborateurs dans la limite de 800 euros par an (vélo, transport en commun...).
- Mise à disposition aux collaborateurs de congés supplémentaires pour leurs voyages en train pendant leurs vacances. Une demi-journée est accordée pour les trajets de plus de 5h de train direct et une journée est accordée pour les trajets de plus de 8h.

*Les modalités de ces initiatives sont données en annexe

2. ENVIRONNEMENTAL

2.4 Alimentation & déchets

Enfin, le cabinet a pour objectif de réduire l'impact écologique de ses activités quotidiennes sur le long terme, en particulier de son alimentation et de ses déchets.

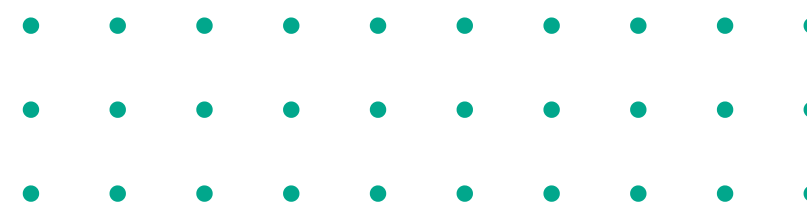
- Concernant l'alimentation, C-Ways souhaite encourager une alimentation à faible impact pour ses employés, proposant des solutions concrètes pour des choix alimentaires durables et responsables.
- Concernant les déchets, chaque collaborateur accorde une importance à trier ses déchets dans les espaces mis à sa disposition. Chacun tend à utiliser des contenants durables pour supprimer les emballages à usage unique. Enfin, C-Ways lutte contre l'obsolescence programmée en prolongeant la durée de vie de ses équipements informatiques.



Concrètement:

- Mise à disposition de lunch-box, sacs réutilisables, tasses personnalisées et couverts pour tous les collaborateurs.
- Partenariat avec Bene Bono proposant des paniers de fruits et légumes biologiques, de saison, français et anti-gaspi.
- Partage de recettes de cuisine entre collaborateurs.
- Mise en place d'une signalétique détaillée sur les poubelles de tri. Création de procédure de gestion des déchets non ordinaires.
- Limitation forte du papier au sein de l'entreprise, impression en noir & blanc privilégiée et réservée aux documents et contrats indispensables à l'activité de l'entreprise.
- Lutte contre l'obsolescence programmée en prolongeant la durée de vie de ses équipements informatiques.

*Les modalités de ces initiatives sont données en annexe



3. SOCIÉTAL

3.1 Solidarité



C-Ways considère important de consacrer du temps à des associations pour le bien commun.

- C-Ways favorise les moments de convivialité et l'ouverture d'esprit de ses collaborateurs grâce à des moments d'activités associatives.
- De plus, la Direction encourage la transmission de compétences au sein de l'entreprise et hors les murs.

Concrètement :

- Organisation d'un temps de solidarité dans une association annuellement (exemple : boîtes de Noël solidaires en 2023).
- Les consultants de C-Ways dispensent régulièrement des cours, notamment dans des masters en énergie et environnement.
- Possibilité pour chaque salarié d'utiliser tout ou partie de ses 5 jours annuel de développement annuel de compétences pour transmettre ses connaissances au service d'un organisme d'intérêt général.

3. SOCIÉTAL

3.2 Relations fournisseurs

Dans le choix de nos fournisseurs, C-Ways est convaincu de la nécessité de mettre en place des démarches responsables et respectueuses de notre environnement.

- Le cabinet souhaite orienter le choix de ses fournisseurs vers des entreprises ayant des politiques RSE compatibles avec ses valeurs (démarche de réduction de leurs émissions, limitation de leurs déchets et emballages...) et en particulier consommer de manière raisonnée avec le minimum d'impact lors de ses événements.
- Ainsi, une évaluation de l'impact carbone de tout potentiel achat dont le montant est supérieur à 300 euros est réalisée en amont de l'achat. Dans le choix final, le critère environnemental est priorisé vis-à-vis du critère économique.



Concrètement :

- Pas d'achats de meubles issus de bois non certifiés renouvelables.
- Achat groupé d'ordinateurs afin de faciliter leur réparation grâce aux pièces détachées.



3. SOCIÉTAL

3.3 Relations clients



C-Ways aspire à soutenir ses partenaires et clients dans leur trajectoire de transition pour imaginer et construire les bases d'un nouveau modèle de société.

- La direction de C-Ways se réserve le droit de refuser de travailler avec des clients dont la politique RSE est incompatible avec les valeurs de la société (empreinte carbone très importante, absence de plan de transition compatible avec les accords de Paris, manque de transparence sur les conditions de travail des employés...).
- L'ensemble des collaborateurs s'engage à conseiller leurs clients sur le principe de la transparence et à émettre des recommandations en phase avec les objectifs de transition écologique.

La direction restera ouverte à toute proposition visant à améliorer le bilan environnemental, sociétal et social de son activité.

Fait à Paris, le 20/12/2023

Éric Champarnaud,
Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Champarnaud', written over a faint, illegible background.

Grégoire Mialet,
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Mialet', written over a faint, illegible background.

Collaborateur